

Auteur : Jamaïque

Commission : CELAC

Problématique: “Comment peut-on renforcer la coopération entre l'Europe et la Communautés des États Latino-Américains et des Caraïbes, tout en surmontant les défis environnementaux ?”

La Jamaïque est une île située dans la mer des Caraïbes, faisant partie de l'archipel des grandes Antilles. Le pays a une situation singulière dans les Caraïbes, car nous sommes des anglophones entourés de voisins hispanophones. La Jamaïque est entourée par plusieurs pays dont Cuba au nord, Haïti au sud-est, et elle est séparée de la Colombie par le golf du Mexique. Elle est la 3^e plus grande île de la région après Cuba et l'île d'Hispaniola avec sa superficie de 10 991 kilomètres carrés. En 2025, la population jamaïcaine est estimée à 3 millions d'habitants, sa composition ethnique est majoritairement afro-caribéenne. Initialement peuplée par les Arawaks Taïnos, l'île fut découverte en 1494 par Christophe Colomb, un Européen. Les Espagnols y fondent leurs premières colonies en 1509 avant que les Britanniques ne s'en emparent en 1655. La Jamaïque devient donc un point central pour le commerce triangulaire et l'esclavage. La Jamaïque obtient son indépendance en 1962, tout en restant membre du Commonwealth. Ainsi, la Jamaïque a toujours été liée à l'Europe par son histoire, ses habitants et son gouvernement. La Jamaïque est une monarchie constitutionnelle parlementaire avec le roi Charles III pour chef d'État qui est représenté par un gouverneur général. Mais aussi avec un premier ministre qui dirige le gouvernement et un parlement bicaméral composé d'un Sénat et de la chambre des représentants. Le système politique s'inspire largement du modèle britannique, cette nation caribéenne riche en histoire et en culture continue de relever les défis de développement tout en gardant son identité précise. Dans le contexte de coopération entre CELAC et l'UE, la Jamaïque étant un État insulaire vulnérable aux effets du changement climatique, nous adoptons une position favorable tout en mettant l'accent sur les défis environnementaux.

La coopération entre l'UE et la CELAC, bien qu'importante pour relever les défis globaux, présente plusieurs problèmes spécifiques pour la Jamaïque, notamment dans le cadre des enjeux environnementaux. Avec particulièrement la vulnérabilité environnementale accrue, la Jamaïque, étant en voie de développement, est particulièrement exposée aux impacts des changements climatiques, tels que l'élévation du niveau de la mer, les ouragans, la sécheresse. Bien que l'UE soutienne des initiatives telles l'EUROCLIMA+, les ressources allouées peuvent être insuffisantes pour répondre au besoin spécifique de ces pays vulnérables. Cependant, il y a aussi un manque de priorité envers les Caraïbes, les discussions UE-CELAC ont souvent une orientation latino-américaine laissant les caraïbes au second plan, La Jamaïque pourrait ainsi se sentir marginalisée dans les décisions stratégiques, notamment en ce qui concerne les financements climatiques, et les infrastructures résilientes. D'autant plus que nous pouvons retrouver un accès limité au financement, bien que l'UE soit un important donneur des fonds pour le climat, la Jamaïque peut rencontrer des difficultés à accéder aux financements nécessaires pour ses projets d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. Sans oublier que la transition énergétique est lente et que par conséquent les investissements dans les infrastructures énergétiques restent insuffisants pour répondre aux besoins spécifiques de l'île. Pour finir, les inégalités dans le partenariat, le partenariat UE-CELAC est parfois perçu comme asymétrique avec une domination européenne dans des priorités.

La Jamaïque adopte une position favorable à la coopération entre la CELAC et l'UE, en mettant un accent particulier sur la lutte contre les problèmes environnementaux. Cette position se manifeste à travers plusieurs aspects clés, tels l'engagement climatique renforcé, l'adaptation ou la résilience. Le pays met l'accent sur des domaines d'adaptation cruciaux tels que l'agriculture, la qualité de l'air, la santé, le sol et l'eau. La Jamaïque soutient l'initiative de l'UE vu qu'elle bénéficie du programme EUROCLIMA+ qui promet un développement durable et résilient au changement climatique. Cependant, le pays renforce aussi ses capacités. Elle participe à des projets visant à améliorer sa gestion des risques de catastrophes et sa résilience au changement climatique, notamment dans les domaines de la protection du littoral et de la gestion des urgences. La Jamaïque pratique aussi une agriculture intelligente face au climat. Elle mise sur les réseaux de politique pour diffuser les pratiques

et méthodes de l'agriculture intelligente, améliorant ainsi la résilience des agriculteurs. Pour finir, le pays soutient le partenariat UE-CELAC pour progresser vers des économies neutres pour le climat qui sont favorables à la nature et établir au mieux cette transition écologique. Cette position reflète l'engagement de la Jamaïque pour les défis environnementaux tout en tirant parti des opportunités offertes par la coopération UE-CELAC pour le développement durable et la résilience climatique.

Pour résoudre ces problèmes de coopération UE-CELAC du point de vue de la Jamaïque, plusieurs approches peuvent être envisagées. Tout d'abord, avec un renforcement de la voix caribéenne, avec pour exemple une création d'un sous-groupe caribéen au sein de CELAC, pour mieux articuler les besoins spécifiques des îles. Ainsi qu'organiser des forums UE-Caraïbes, réguliers en parallèle des sommets UE-CELAC. Cependant, une accélération de la transition énergétique en développant des partenariats public-privé UE-Jamaïque pour les projets d'énergie renouvelable ainsi qu'une mise en place des programmes de formation et de transfert de technologies vertes pourrait être bénéfique à l'île. Néanmoins, un rééquilibrage du partenariat avec une inclusion plus importante de représentants caribéens dans les initiatives UE-CELAC pourrait limiter ce manque de priorisation des caraïbes. On pourrait par ailleurs renforcer les capacités en créant des programmes de mentorat entre experts européens et jamaïcains sur la gestion des projets climatiques, puis établir un centre d'excellence UE-Caraïbes sur la résilience climatique en Jamaïque. Ces solutions visent à améliorer la position de la Jamaïque dans la coopération UE-CELAC tout en abordant les défis environnementaux cruciaux pour le pays.

Pour conclure, la Jamaïque adopte une position globalement favorable à la coopération entre l'UE et la CELAC, en mettant l'accent sur des domaines clés tels que la transition écologique, la lutte contre le changement climatique et le développement durable. En tant que petit État insulaire particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, la Jamaïque soutient les initiatives visant à renforcer les investissements dans les énergies renouvelables, à protéger la biodiversité et à améliorer l'accès au financement climatique. Sur le plan politique, la Jamaïque est davantage europragmatique qu'eurosceptique ou europhile. Elle reconnaît les avantages d'une coopération avec l'UE, notamment en matière de financement et de transfert de technologies vertes, mais reste attentive à ce que ses intérêts spécifiques en tant que nation caribéenne soient pris en compte dans un partenariat souvent dominé par les grandes nations latino-américaines. Cette approche pragmatique reflète une volonté de maximiser les bénéfices tout en défendant ses priorités nationales et régionales.